



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E98769

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/10/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2002 B 00011

Siret : 383 299 492 00025

Code NACE : 2312Z

Numéro caisse de congés payés : 60 590601

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD 14 307 179

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD 14 307 179

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : RIMASSON ISOLATION 50

7 RUE AMPERE
14123 CORMELLES LE ROYAL

Téléphone : 02 31 82 75 75

Portable :

Site Internet :

E-mail : rimasson@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
RIMASSON PASCAL CO-GÉRANT

Fax : 02 31 82 75 70

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	09/12/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/06/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/12/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/06/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	09/12/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	09/12/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	09/09/2021
o Isolation des combles perdus	17/11/2022
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.